



THOUARS, le 21 mai 2021

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 27 mai 2021 à 19H00, à la salle René Cassin,
Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, Place de la Mairie.**

**Le quorum est fixé au tiers au lieu de la moitié et chaque Élu
peut être porteur de deux pouvoirs**

ORDRE DU JOUR :

**- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2021.
Envoi par voie électronique le 21 mai 2021.**

- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.

4 – FONCTION PUBLIQUE

4.2.82. Personnels contractuels. Pôle Aménagement Durable du Territoire. Services Techniques. Service Espaces verts. Contrats d'accroissement saisonnier d'une durée de 5 mois.

4.2.83. Personnels contractuels. Camping municipal. Création de deux emplois d'adjoint technique à temps non complet pour besoin saisonnier du 30 juin au 6 septembre 2021 inclus.

4.2.84. Personnels contractuels. Pôle Administration Générale. Service Communication. Contrat à Durée Déterminée Community Manager.

7 – FINANCES LOCALES

7.1.85. Décisions budgétaires. Remise gracieuse de frais liés à la divagation de chien.

7.1.86. Décisions budgétaires. Budget Annexe Lotissement Les Beaux-Champs. Décision modificative n°1. Exercice 2021.

7.5.87. Divers. Rectification du montant de la subvention 2021 versée à l'association «Les Archers de la Trémoille ».

8 – DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

8.8.88. Environnement. Validation de l'AVP pour l'aménagement cyclable du Centre Ville de Thouars.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Bernard PAINEAU.

